

## MOT DU MAIRE



J'assistais dernièrement au lancement des festivités du centenaire de la municipalité de Val-David. J'ai été touché par la commémoration historique du village. Il est important de remonter l'histoire pour se rappeler d'où l'on vient, c'est l'origine d'une communauté. À Brébeuf, nous avons aussi fêté notre centenaire soulignant l'apport des familles fondatrices de la municipalité. Plus récemment, nous avons souligné le centième anniversaire du Pont Prudhomme, celui-ci portant le nom d'une de ces familles.

Depuis plusieurs années, la municipalité a fait plusieurs rappels au gouvernement face à notre inquiétude sur la dé-

gradation du pont. Dernièrement, une coalition est née, SOS Pont Prudhomme, pour faire pression sur le ministère des transports. Le conseil municipal et la direction applaudissent cette implication citoyenne appuyant nos revendications.

Soulignons une deuxième fois l'apport de la famille Prud'homme, pour la construction du pont en 1918 et quelques générations plus tard, instigatrice du mouvement d'appui. Une contribution qui aidera à faire revivre le pont. À ce sujet, nous avons rencontré la direction territoriale du ministère, ainsi que la députée Chantale Jeannotte. Les étapes préliminaires sont enclenchées. Cet automne, le ministère nous communiquera les jalons qui mèneront aux travaux de réhabilitation du pont. C'est une bonne nouvelle!

Une autre bonne nouvelle, le parc de la plage est prêt à vous recevoir. Je suis très fier de notre nouveau parc sur la rivière, véritable fenêtre d'accès sur le paysage emblématique de notre village. L'équipe des travaux publics a effectué un travail créatif et efficace pour nous livrer ce parc avant l'été. Associé à notre belle plage, ce lieu sera paisible et rafraîchissant pendant les soirées

chaudes de l'été. Je vous invite à en profiter pour un pique-nique ou tout simplement pour se reposer à l'ombre. J'ai introduit le mot en parlant de l'importance de l'histoire. Ce parc nous a été légué suite au processus où le gouvernement rachète un immeuble en zone inondable. Ainsi, il est malheureux pour la famille Martel d'avoir perdu leur maison, mais en discutant avec Robert, il me mentionne être très fier que son terrain serve la communauté de cette belle façon. Je pense qu'il est important de le souligner.

Bon été à tous !

*Marc L'Heureux*

## TABLE DES MATIÈRES

INFO COVID-19 P2

INFO. ET RAPPELS P3-P4

RÉCUP. POLYSTYRÈNE ET MASQUES P5

EN PLEINE ACTION P6

PLAGE P7

LOISIRS ET CULTURE P8-9

RAPPORT DU MAIRE ET FAITS  
SAILLANTS P10-12

## NOUS JOINDRE

### Heures d'ouverture :

**Lundi:** 8h30-12h00 et 13h30-16h30

**Mardi:** 8h30-12h00 et 13h30-16h30

**Mercredi:** Fermé

**Jedi:** 8h30-12h00 et 13h30-16h30

**Vendredi:** 8h30-12h00 Téléphone seulement



**819-425-9833**

Réception et taxation : **5300** [secretariat@brebeuf.ca](mailto:secretariat@brebeuf.ca)

Maire : **5304** [maire@brebeuf.ca](mailto:maire@brebeuf.ca)

Directeur Général et Urbanisme : **5303** [urbanisme@brebeuf.ca](mailto:urbanisme@brebeuf.ca)

Greffe et Directrice adjointe : **5301** [directiongenerale@brebeuf.ca](mailto:directiongenerale@brebeuf.ca)

Travaux publics : **5302** [voirie@brebeuf.ca](mailto:voirie@brebeuf.ca)

Inspecteur adjoint : **5307** [inspecteur@brebeuf.ca](mailto:inspecteur@brebeuf.ca)

Bibliothèque, loisirs et culture : **5305** [biblio@brebeuf.ca](mailto:biblio@brebeuf.ca)

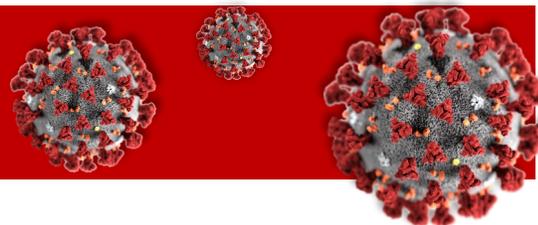


[www.brebeuf.ca](http://www.brebeuf.ca)



Suivez-nous!

# Info covid-19



**B**ien que les mesures s'assouplissent et que la situation semble s'améliorer, nous ne sommes pas à l'abri de variantes. C'est pourquoi il est important de suivre les recommandations de la santé publique et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

## À la municipalité:

- ◇ Les heures d'ouverture au public du bureau municipal ont été augmentées, l'horaire demeure toutefois sujette à changement sans préavis.
- ◇ Les événements et les activités de la municipalité reprendront tranquillement. La salle communautaire demeure fermée à l'usage du public et le pavillon Ronald Provost est réservé pour l'usage du camp de jour seulement.
- ◇ Tous les services d'urgence maintiennent leurs opérations habituelles ainsi que les services essentiels, dont l'administration municipale et les travaux publics entre

autres.

- ◇ Les assemblées du conseil se déroulent maintenant avec public restreint à la salle communautaire.
- ◇ Concernant le partage des infrastructures municipales en loisir avec la Ville de Mont-Tremblant, veuillez consulter leur site web pour connaître les mesures mises en place.
- ◇ Lors d'une intervention d'urgence, la population doit collaborer pleinement en divulguant les informations sur ses déplacements à l'étranger et son état de santé.

Les décisions suivantes sont prises en considérant les recommandations de la santé publique.

Informez-vous en visitant la page [Facebook](#) de la municipalité ou via notre site Internet [www.brebeuf.ca](http://www.brebeuf.ca) ou le site de la MRC des Laurentides [www.mrc laurentides.qc.ca](http://www.mrc laurentides.qc.ca)

La Municipalité remercie sa population pour sa collaboration et sa compréhension.

## Vaccination

### Cliniques sans rendez-vous:

Une distribution de coupons se fait à compter de 7 h le matin (sauf pour le VacciBUS). Un nombre limité de coupons est disponible pour recevoir une dose la journée même. Sur le coupon, il sera indiqué l'heure à laquelle revenir pour recevoir votre dose. Si vous n'avez pas réussi à obtenir un coupon, vous devrez vous présenter une autre journée.

Si vous souhaitez recevoir votre 1<sup>re</sup> dose, vous devez être âgé de plus de 12 ans pour le vaccin Pfizer et de plus de 18 ans pour le vaccin Moderna.

Si vous souhaitez recevoir votre 2<sup>e</sup> dose, vous devez répondre aux critères suivants :

Qu'il se soit écoulé plus de 4 semaines depuis votre 1<sup>re</sup> dose;

Pour AstraZeneca, avoir plus de 45 ans.

Aucune exception ne sera appliquée

### VacciBUS à Brébeuf

#### Judi le 5 août 2021

VacciBUS (Pfizer) Brébeuf - de 14 h 00 à 20 h 00  
Bureau municipal 217, route 323, Brébeuf



Consultez le site Internet du CISSS des Laurentides pour plus d'informations.

## Restez informé

Pour en savoir plus sur le coronavirus (COVID-19) et les mesures de prévention à prendre, visitez [Québec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus).

Si vous éprouvez de l'inquiétude ou de l'anxiété par rapport au coronavirus ou si vous avez des doutes concernant votre état de santé veuillez contacter sans frais le **1 877 644-4545** avant de vous rendre dans un établissement de santé.

## INFORMATION ET RAPPELS

### Transport collectif

Vous pouvez avoir recours au taxibus, au coût minime de 5\$ par transport (gratuit pour les moins de 11 ans), afin de rejoindre l'Inter des Laurentides, autobus qui parcourt de Rivière-Rouge à Saint-Jérôme. Le service est offert en semaine et sur réservation seulement au 1-877-604-3377 ou 819-774-0485. Pour plus d'informations sur les horaires ou municipalités et villes desservies, consultez le <https://www.transportlaurentides.ca/> ou Facebook

\*Veuillez prendre note qu'à partir du 1er avril, toutes les réservations de taxibus pour les premiers transports du lendemain matin devront avoir été effectuées AVANT 16h la veille (au lieu de 18h).

De 16h à 19h, la centrale d'appels demeure ouverte pour répondre à vos questions, mais plus aucune réservation ne sera prise à partir de 16h.



### Comptoir alimentaire

Nous aimerions informer les citoyens que le comptoir alimentaire de la Samaritaine dessert plusieurs municipalités environnantes, dont Brébeuf.

Pour inscription, laissez un message au 819-429-5938 ou faire parvenir un courriel au [lasamaritaine@bellnet.ca](mailto:lasamaritaine@bellnet.ca)



### Surveillance estivale

Un agent de sécurité sera présent sur notre territoire cet été. Son mandat se déroulera de la mi-juin au début septembre.



### MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### Gros rebuts

Vous devez aller porter vos gros rebuts à l'Éco-centre, situé au 60, chemin Brébeuf, Mont-Tremblant. Une preuve de résidence ou de place d'affaires est nécessaire.



#### Collecte

La collecte des matières résiduelles débute tôt le matin; les bacs doivent être placés au chemin la veille de la collecte.

Suite à la collecte, les bacs doivent être placés dans les cours latérales ou arrières ou dans la cour avant, à condition alors qu'ils ne soient pas visibles du chemin.



### Redevance par rapport au recyclage

Comment ça fonctionne : plus on recycle, plus on est performant. Le calcul se fait par rapport aux tonnages de recyclage vis-à-vis le tonnage global de matière résiduelle.

### Capsule environnementale

Si vous voulez plus d'informations concernant les matières résiduelles, vous pouvez visiter le site de la RIDR au:

<http://www.ridr.qc.ca/site/capsules-environnementales-2/>

ou le site de la MRC au:

<https://www.traindeviedurable.com/>



### Nouveau mode de paiement accepté

Le Transfert Interac comme mode de paiement est maintenant possible, vous devez toutefois contacter la réception avant d'effectuer un paiement.



819-425-9833, poste 5300

## Feux en plein air

**Vous devez obtenir un permis (gratuit)** au bureau de la municipalité avant de faire un feu ayant une superficie supérieure à un feu de camp. Les feux de camp doivent avoir une superficie maximum de 1 mètre, par 1 mètre sans dépasser 1 mètre de hauteur et doivent être entourés de matières incombustibles.

Lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert est émise par la SOPFEU, tous les feux sont interdits, incluant les feux de camp. Soyez à l'écoute de ces informations. En tout temps, faites preuve de civisme et évitez d'enfumer votre voisinage.

Pour surveiller l'état de notre région, visitez le site Internet de la SOPFEU :

<https://sopfeu.qc.ca/>



## Permis et certificat d'autorisation

**Vente de garage** En zone jaune et verte, il est possible d'organiser une vente de garage sur votre terrain. Vous devez obtenir un certificat d'autorisation avant la tenue de l'évènement et notez que vous devez respecter certaines réglementations en lien avec la COVID-19. Ces recommandations vous seront transmises lors de l'émission du certificat. Vous pouvez obtenir ce certificat au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

**Construction, rénovation, installations septiques, puits, piscines** Vous devez obtenir un permis de la municipalité avant de commencer tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement sur votre propriété. Un permis est aussi requis pour l'installation d'une piscine, quel que soit le modèle de piscine que vous installez: hors terre, creusée, gonflable, temporaire.

## Rappel aux propriétaires de chiens



**Licence:** Le gardien d'un chien dans les limites de la municipalité doit, le 1er janvier de chaque année, obtenir une licence pour ce chien auprès du secrétariat. La somme à payer pour l'obtention de cette licence est de 20,00\$ par chien. Cette somme n'est ni divisible, ni remboursable.

**Excréments:** La Municipalité vous rappelle qu'il est de votre responsabilité en tant que propriétaire de chien(s), de ramasser leurs excréments, et ce, même si votre chien fait ses besoins sur le terrain des voisins. Vous devez aussi en disposer dans un endroit approprié (la rue n'étant pas l'un de ces endroits).

**Garde des chiens:** Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être

tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. Il est défendu de laisser en tout temps un animal errer dans une rue, ruelle, place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du propriétaire de l'animal.

### Les chiens et les parcs publics

Les chiens sont **strictement interdits** :

**À la plage municipale** (autorisés sur le terrain d'accès, interdits sur la plage)

**Au Parc-En-Ciel**, aux endroits suivants : l'aire de jeu pour enfants, le terrain de balle, sur les terrains de tennis et sur la patinoire (les chiens sont autorisés seulement dans le stationnement et sur les aires non gazonnées à proximité du Pavillon).

La présence des chiens est autorisée dans tous les autres parcs de la municipalité; cependant, votre chien **doit obligatoirement en tout temps être tenu en laisse** et vous devez ramasser ses excréments.

**Le parc canin:** La Municipalité a aménagé un espace public comme parc canin. Les chiens peuvent ainsi socialiser et courir en toute sécurité et liberté.

Ce terrain est situé sur le Chemin du

Domaine des Cèdres, à l'arrière du garage municipal, à moins de 300 mètres du Parc -En-Ciel. Arrivé au 26 chemin du Domaine des Cèdres (espaces de stationnement disponibles), empruntez le sentier identifié « **Descente de canots et Parc Canin** » (2 minutes de marche) qui mène à une clairière, bordée par une érablière. Le parc n'est pas clôturé.

**Hurllements d'animaux ou aboiements :** Tout hurlement d'animaux ou aboiement susceptible de troubler la paix et le repos de toute personne dans la municipalité constitue une nuisance et est prohibé.

Le propriétaire d'un chien doit s'assurer de ne pas le laisser hurler ou aboyer de façon à troubler la paix du voisinage, faute de quoi la Municipalité pourrait appliquer les dispositions pénales indiquées dans son règlement.

**Promenade en laisse:** Un chien doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse de maximum 1.85m de longueur, sauf lorsque le chien se trouve dans les limites de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances; dans ce dernier cas, il doit être tenu en laisse ou d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain. Les chiens de 20 kilos et plus doivent être munis d'un harnais ou un licou.



# ENVIRONNEMENT

## Importance du tri et de la propreté

Afin que la récupération du polystyrène soit optimisée, rappelons qu'il est primordial de séparer le polystyrène selon les quatre catégories :

- Contenants alimentaires en styromousse

- Contenants alimentaires rigides (plastique #6)
- Emballages de protection
- Panneaux d'isolation.

De plus, il est très important de bien nettoyer le polystyrène avant de le déposer dans les contenants de récupération. Il faut rincer et retirer les étiquettes, pellicules d'emballage, tampons absorbants, enlever les clous, etc.

Grâce aux efforts et à la collaboration des citoyens, la récupération du polystyrène permettra de détourner une importante quantité de plastique de l'enfouissement et augmentera la performance environnementale des villes et municipalités de la MRC des Laurentides.

## Type de polystyrène que l'on peut récupérer



- Barquettes de champignons et petits fruits
- Assiettes et ustensiles
- Pots de yogourt
- Verres et dôme transparents
- Petits contenants de lait et crème pour café.



- Verres à café
- Assiettes
- Barquettes alimentaires pour viande
- Boîte à œufs

En tout temps, les contenants alimentaires peuvent être disposés dans les bacs **BLEUS** situés à l'arrière du bureau municipal.



- Panneaux isolants roses, bleus et verts



- Tel que les emballages de protection des:
- Appareils électroniques
- Appareils ménagers
- Protection hivernale
- Caissettes pour végétaux
- Couvercle de spa (enlever le recouvrement de vinyle)

Sur rendez-vous avec un membre du personnel du bureau municipal vous pouvez disposer de l'isolation et des emballages de protection.

## Recyclage de masques jetables

La Municipalité de Brébeuf étant soucieuse de son impact environnemental et en faveur de pratiques écologiques, a décidé d'acquérir une boîte «zéro déchet» pour le recyclage de masques jetables.

La boîte est disponible au bureau municipal. Vous pouvez venir déposer de vos masques durant les heures d'ouverture.

Pour disposition de masques jetables SEULEMENT

- ⇒ bleu de chirurgie
- ⇒ masque de poussière KN95
- ⇒ masque N95

Nous vous encourageons à prendre soin de votre environnement, chaque geste compte!



## EN PLEINE ACTION

### Sauvons le Pont Prud'homme



Vendredi le 21 mai 2021, commémorait le 2ième anniversaire de fermeture du Pont Prud'homme. Bien triste anniversaire! C'est par crainte de voir le pont tomber dans l'oubli qu'un comité citoyen s'est formé.

Le but étant de concerter les actions auprès des autorités visées afin de s'assurer de la pérennité du pont pour les générations futures. Des citoyens et des élus de Brébeuf, Mont-Tremblant et Arundel se sont rassemblés lors de cette date significative pour mettre en lumière l'urgence d'agir par une action visuelle représentative de la perte de ce lien terrestre entre les communautés. Un article est d'ailleurs paru à cet effet dans L'info du Nord de Mont-Tremblant. De plus, le 7 juillet dernier, le comité SOS Pont Prud'homme a voulu marquer le coup en organisant un bouchon de circulation symbolique sur le chemin du Pont Prud'homme pour souligner l'inspection générale du pont par le MTQ. Le comité tient à remercier tous les partenaires ayant contribué par leur appui au succès de ces actions citoyennes.

Pour connaître les prochaines actions et/ou s'informer de la situation, suivez-nous sur Facebook.

Comité SOS Pont Prud'homme

[sospontprudhomme@gmail.com](mailto:sospontprudhomme@gmail.com)



Action du 21 mai 2021, Crédit Photo Jean-Marie-Savard

De gauche à droite: Sylvie Perreault, Cathy Bergman, Peter Venezia, Fleurant Prud'homme, Marc L'Heureux, Réjeanne Prud'homme, présidente du comité SOS Pont Prud'homme; Jérôme Perreault, doyen de la municipalité de Brébeuf; Marcel Montigny. Absents sur la photo: Raymond Perreault et Marie-Josée Lebel, membre du comité.



Action du 7 juillet 2021, Crédit photo Jean-Marie Savard

### Camp de jour



L'été bat son plein au camp de jour de Brébeuf. Environ quarante jeunes viennent s'amuser tous les jours avec une superbe équipe de quatre animateurs. Nous sommes heureux de pouvoir profiter de la belle plage de Brébeuf, ainsi que de tous les beaux coins du village. Cet été, nous avons créé un jardin communautaire et nous sommes impatients de récolter nos fruits et légumes. En plus du plaisir, nous essayons de transmettre plusieurs valeurs de société, entre autres, en organisant des activités telles que la guignolée. Les enfants sont fiers de remettre tous les dons amassés à la Maison de la Famille de Mont-Tremblant. Au rythme des thématiques et des spécialistes qui viennent faire différentes activités, le camp de jour de Brébeuf déborde de joie.

Devine, Coordonnatrice / Julianne Breton

# PLAGE

## Résidents

L'accès à la plage est **gratuit** pour les **résidents de Brébeuf** avec présentation de la «carte-citoyen» disponible gratuitement au bureau municipal.

En présence de grands-parents possédant leur «carte-citoyen», leurs petits-enfants âgés entre 0-14 ans inclusivement, peuvent accéder à la plage gratuitement.

## Tarifs visiteur

\*Accès journalier

- gratuit pour les 0 à 5 ans
- 4,50\$ pour les 6 à 14 ans
- 7,00\$ pour les 15 ans et plus

\*Multi-accès (partageables):

- 5 accès pour 25,00\$,
- 10 accès pour 45,00\$
- 20 accès pour 80,00\$

\*Laissez-passer annuel 60,00\$ individuel

\*Les laissez-passer et multi-accès sont disponibles au bureau municipal durant les heures d'ouverture et à la plage.

## N'oubliez pas que ...

- ⇒ Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte
- ⇒ La baignade est interdite en dehors des heures et de la zone de surveillance



- ⇒ L'accès à la plage est interdit entre 21h et 6h
- ⇒ Les contenants en verre sont interdits sur la plage en tout temps
- ⇒ Les feux sont interdits sur la plage en tout temps
- ⇒ Les chiens sont interdits sur la plage en tout temps. De plus, notez bien que le stationnement sera fermé et barré en dehors des heures d'accès à la plage.

*Bonne baignade et soyez prudents!*

## «Carte-citoyen»

**NOUVEAUTÉ** - Maintenant plastifiée!

La «carte-citoyen» est nécessaire pour accéder à certaines infrastructures selon l'entente intermunicipale avec la ville de Mont-Tremblant. Elle sert également de passe pour la plage municipale.

Pour obtenir la «carte-citoyen», vous devez être résident dans la municipalité et/ou être propriétaire d'un immeuble à Brébeuf.

La carte sera émise suite à la présentation d'une preuve d'identité et d'une preuve de résidence, de plus tous les membres de la famille immédiate doivent obtenir leur carte respective.

## Parc de la plage

Le parc sur le terrain adjacent de la plage est fin prêt. Il est maintenant possible de profiter de cet espace avec vue sur la rivière. Aménagé de tables à pique-nique, il devient un endroit idéal pour une halte collation. Cet espace augmente également l'ajout de places de stationnement pour l'accès à la plage.

Vous remarquerez qu'un espace est délimité sur la bordure de la rivière, afin de favoriser la revégétalisation.

Merci de bien respecter ce processus et ne pas accéder à cet espace pour un bord de rive sain.



# BIBLIOTHÈQUE

## Heures d'ouverture

Lundi : 13h30 à 16h30

Jeudi : 13h30 à 19h00

Samedi : 10h00 à 14h00



Suivez-nous !

## Abonnement

Gratuit pour tous les résidents avec preuve de résidence et d'identité.

- ⇒ Prêt de 6 livres pour 3 semaines
- ⇒ Accès aux ressources numériques
- ⇒ 1 Liseuse / familles (service disponible sous peu)



## Mesures en vigueur

- ◇ Port du masque obligatoire pour les 10 ans et plus
- ◇ Distanciation de 2m entre bulle familiale
- ◇ Lavage des mains obligatoire
- ◇ Possibilité de faire préparer votre commande

## Station d'échange de casse-têtes



Service gratuit d'échange de casse-têtes. Nous prenons seulement les casse-têtes en bon état et complets. Aucun abonnement nécessaire



une naissance  
"un LIVRE"

A bonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque publique et recevez une trousse du parfait bébé-lecteur!

« Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit. » - <https://unenaissanceunlivre.ca/>

## Frais de retard abolis

Depuis le 6 juillet 2021, suite à une décision prise par le conseil municipal, les frais de retard sont choses du passé. La bibliothèque suit le mouvement international d'abolition de frais de retard, afin de s'adapter à la réalité de tous et de faciliter l'accès à la bibliothèque.

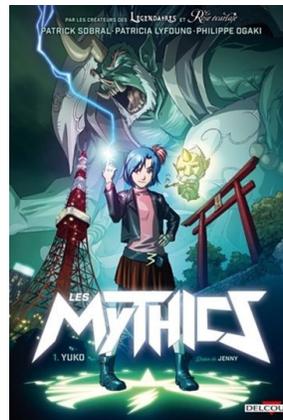
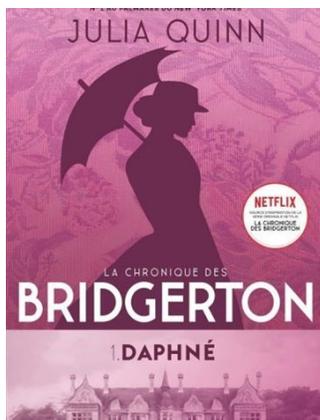
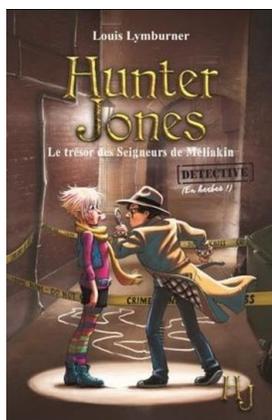
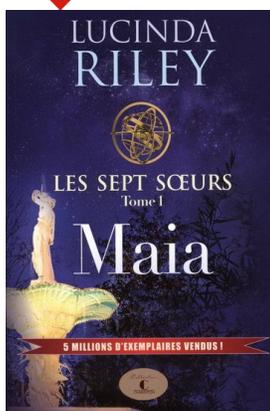


## Envoi d'avis de retard par courriel

Recevez un rappel de la date prévue de retour de vos documents et vos avis de retard par courriel. Il suffit d'ajouter votre adresse courriel au dossier d'usager. Venez nous voir au comptoir de prêt, ou lâchez-nous un coup de fil.



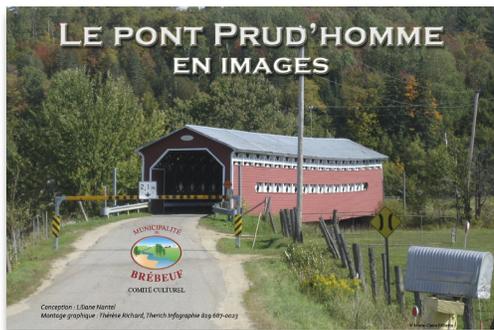
## COUPS DE CŒUR



## LOISIRS ET CULTURE

### Le Pont Prud'homme en images de nouveau disponible

Il est maintenant possible de se procurer ce document au coût de 6\$. Ce livret comporte l'historique du pont prud'homme, accompagné de photos inédites. Disponible à la bibliothèque ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture de ceux-ci.



Le comité des loisirs de Brébeuf est fier de vous annoncer que le Festival d'été sera de retour cette année.

Suivez-nous sur Facebook !

# COURS GARDIENS AVERTIS

Inscription obligatoire  
-  
Places limitées

Suis ta formation de gardiens avertis donnée par une formatrice certifiée par la Croix-Rouge canadienne.

**DATE:**

6 septembre 2021

**LIEU:**

Salle communautaire de Brébeuf  
217, route 323

**DURÉE:**

9h00 -16h00 (apportes un lunch)

**COÛT:**

50\$/personne  
(comptant seulement)

**ÂGE:**

11-15 ans

Date limite d'inscription 18 août 2021  
Réservez au [loisirscculture@brebeuf.ca](mailto:loisirscculture@brebeuf.ca) ou  
819-425-9833, poste 5305



Croix-Rouge  
canadienne

# FESTIVAL D'ÉTÉ DE BRÉBEUF 6-7-8 août 2021-Parc-en-ciel

ÉPLUCHETTE  
SAMEDI 7 AOÛT



JEUX GONFLABLES

TOURNOI DE  
BALLE-MOLLE



RESTO



BAR



comité des loisirs  
de brébeuf inc.

Information : Peter 819-429-8387

## Personnel électoral recherché

Comme dans l'ensemble des municipalités du Québec, une élection pourrait se tenir dans la Municipalité de Brébeuf en novembre 2021. De plus, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit également la tenue d'un vote par anticipation; celui-ci pourrait être tenu sur plus d'une journée.

Plusieurs postes seraient alors à combler à chacune de ces deux journées. Afin de se créer une banque de candidatures, toute personne intéressée à faire partie de l'équipe du personnel électoral est invitée à venir s'inscrire au bureau municipal ou en nous transmettant ses coordonnées complètes par courriel au: [secretariat@brebeuf.ca](mailto:secretariat@brebeuf.ca)



## RAPPORT DU MAIRE ET FAITS SAILLANTS

**L**e maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal.

*Art. 176.2.2 du Code municipal* - «Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.»

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

## ÉTATS FINANCIERS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Vérifié par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur CA

	Budget 2020	Dépenses en date du rapport	Prévision résultats 2020	Prévision des revenus - incluant financ.	Affectation des surplus	Prévision des résultats nets
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>						
ADMINISTRATION	330 609 \$	342 347 \$	342 347 \$			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	188 364 \$	196 785 \$	196 785 \$			
TRANSPORT	304 600 \$	305 360 \$	305 360 \$			
ENVIRONNEMENT	3 607 \$	1 223 \$	1 223 \$			
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	1 700 \$	691 \$	691 \$			
URBANISME	154 267 \$	132 577 \$	132 577 \$			
LOISIRS ET CULTURE	197 524 \$	215 583 \$	215 583 \$			
FINANCEMENT (INTÉRÊTS)	13 867 \$	17 668 \$	17 668 \$			
IMMOBILISATIONS	148 100 \$	102 069 \$	102 069 \$			
REMBOURSEMENT CAPITAL	17 425 \$	17 218 \$	17 218 \$			
RÉSERVES FINANCIÈRES	(77 500) \$	(30 760) \$	(30 760) \$			
<b>TOTAL FDS GÉNÉRAL</b>	<b>1 282 563 \$</b>	<b>1 300 761 \$</b>	<b>1 300 761 \$</b>	<b>(1 467 945) \$</b>	<b>(80 068) \$</b>	<b>(247 253) \$</b>
<b>ORDURES</b>	177 432 \$	184 790 \$	184 790 \$	(199 793) \$	- \$	(15 003) \$
<b>ENTRETIEN AQUEDUC</b>	122 288 \$	94 432 \$	94 432 \$	(106 692) \$	(21 722) \$	(33 982) \$
<b>ENTRETIEN ÉGOUTS</b>	29 450 \$	24 813 \$	24 813 \$	(25 415) \$	(7 013) \$	(7 615) \$
<b>FINANCEMENT AQUEDUC</b>	55 480 \$	55 398 \$	55 398 \$	(55 418) \$	- \$	(20) \$
<b>FINANCEMENT ÉGOUTS</b>	3 263 \$	3 248 \$	3 248 \$	(3 273) \$	3 180 \$	3 155 \$
<b>TOTAL TOUS LES FONDS</b>	<b>1 670 476 \$</b>	<b>1 663 442 \$</b>	<b>1 663 442 \$</b>	<b>(1 858 536) \$</b>	<b>(105 623) \$</b>	<b>(300 717) \$</b>

# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Adopté en décembre 2019 présentait les travaux prévus pour 2020, et en voici les réalisations:

## ANNÉE DE RÉALISATION 2020

<b>A</b>	<b>TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX</b>		
	<b>Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux</b>		
Coût estimé 75 000 \$	<i>Coût réalisé 92698.71 \$</i>		<b>Financement du projet</b>
30759.71 \$	Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques		
61939.00 \$	Subvention Programme d'aide à la voirie locale		
<b>B</b>	<b>REPLACEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE – AUTOMATION AQUEDEC ET ÉGOÛTS</b>		
Coût estimé 28 000 \$	<i>Coût réalisé 25555.07 \$</i>		<b>Financement du projet</b>
21721.80 \$	Appropriation de l'excédent affecté – Aqueduc		
3833.27 \$	Appropriation de l'excédent affecté - Égouts		
<b>C</b>	<b>ACQUISITION DE VAISSELLE POUR LA SALLE COMMUNAUTAIRE</b>	<i>PROJET REPORTÉ</i>	
Coût estimé 2 500 \$			<b>Financement du projet</b>
2 500 \$	Appropriation du surplus du fonds général		
<b>D</b>	<b>AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES</b>	<i>PROJET REPORTÉ</i>	
Coût estimé 5 000 \$			<b>Financement du projet</b>
5 000 \$	Appropriation du surplus du fonds général		
<b>E</b>	<b>RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS</b>	<i>PROJET REPORTÉ</i>	
Coût estimé 40 000 \$			<b>Financement du projet</b>
40 000 \$	Appropriation du surplus du fonds général		
<b>F</b>	<b>ACQUISITION D'UN CHARIOT SUR ROUES - BIBLIOTHÈQUE</b>		
Coût estimé 600 \$	<i>Coût réalisé : 435.69 \$</i>		<b>Financement du projet</b>
435.69 \$	Appropriation du surplus du fonds général		
<b>G</b>	<b>ÉQUIPEMENTS POUR LA PLAGE</b>		
Coût estimé 2 000 \$	<i>Coût réalisé 1326.67 \$</i>		<b>Financement du projet</b>
1326.67 \$	Appropriation du surplus du fonds général		
<b>H</b>	<b>ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION (traverse de piétons)</b>		
Coût estimé 10 000 \$	<i>Coût réalisé 4929.31 \$</i>		<b>Financement du projet</b>
4929.31 \$	Appropriation du surplus du fonds général		

<b>I</b>	<b>AMÉLIORATION AU PARC BRÉGEOIS</b>	<b>PROJET REPORTÉ</b>
Coût estimé 1 500 \$		<b>Financement du projet</b>
1 500 \$	Revenus reportés – Parcs et terrains de jeux	

<b>J</b>	<b>AMÉLIORATION À LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE</b>	<b>PROJET REPORTÉ</b>
Coût estimé 1 500 \$		<b>Financement du projet</b>
500 \$	Appropriation du surplus du fonds général	
1 000\$	Revenus reportés – Parcs et terrains de jeux	

<b>K</b>	<b>INSTALLATION DE FILETS POUR TERRAIN DE BALLE</b>	<b>PROJET REPORTÉ</b>
Coût estimé 10 000 \$		<b>Financement du projet</b>
10 000 \$	Appropriation du surplus du fonds général	

## Principales autres réalisations et faits saillants de 2020

- Poursuite du mandat du programme de contrôle des insectes piqueurs.
- Participation à un projet d'une ressource partagée en loisirs et urbanisme avec la municipalité de Montcalm
- Camp de Jour 2020, 1<sup>ère</sup> année avec l'offre d'une 8<sup>e</sup> semaine supplémentaire – 26 enfants inscrits
- Poursuite d'une entente intermunicipale avec la Ville de Mont-Tremblant pour le partage d'infrastructures en loisirs
- Émission de 397 «Carte-Citoyen». Émission de 127 permis en urbanisme pour des travaux de diverses natures évalués à plus de 1 947 733\$
- Diverses compensations pour collecte de matières résiduelles à recevoir pour 2020 d'un peu plus de 60 000\$
- Collecte de plus de 90 tonnes de matières organiques
- Engagement de Mme Isabelle Labelle, secrétaire-comptable
- Conception d'un nouveau site web pour la Municipalité
- 1<sup>ère</sup> édition du «Marché Saveurs et Couleurs» avec plus de 200 visiteurs
- 1<sup>ère</sup> édition du «Marché des fêtes Brégeois» avec plus de 300 visiteurs
- Renouvellement de l'engagement d'un agent de sécurité en saison estivale
- Travaux de réfections majeures effectuées sur les chemins suivants :
  - ⇒ Chemin du Premier-Plateau
  - ⇒ Chemin du Deuxième-Plateau
  - ⇒ Montée Laurence
  - ⇒ Rang des Collines
- Acquisition du terrain adjacent à l'entrée de la plage sur le chemin de la Rouge, pour la création d'un parc en 2021
- Aide financière gouvernementale «Covid» reçue de 57 447\$, pour 2020 et 2021
- Conditions particulières découlant de la situation pandémique qui a débuté en mars 2020 :
  - Fermeture partielle et totale des bureaux municipaux, de la bibliothèque et des salles municipales
  - Instauration du télétravail pour certains employés
  - Annulation des intérêts pour l'année 2020 sur les comptes à recevoir de taxes foncières
  - Participation aux comités de gestion en vidéo-conférence et enregistrement vidéo des Assemblées se déroulant sans public
  - Installation de vitres à la réception du bureau municipal et la bibliothèque
  - Engagement d'un agent procédant à la désinfection des installations municipales durant la saison estivale
  - Achalandage accrue de la plage municipale : mise en place d'affichage supplémentaire, supervision et présence accrue par le personnel municipal
  - Adaptation pour maintien de l'offre de service de prêts de livres par la bibliothèque